AGACÉPHALE s. f. (a-ga-sé fa-le — du gr. *agan*, trop; *kephalé*, tête).-Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, famille des lamellicornes, dont on connaît quelques espèces du Brésil.

AGACER v. a. ou tr. (a-ga-sé — du gr. *akazein*, piquer. — Le c du radical prend la cédille toutes les fois que la terminaison commence par un *a* ou un *o* : *Nous agacons, il agaça*). Causer de l'agacement, produire une sensation désagréable : *Le verjus, les fruits verts, le citron*, AGACENT *les dents. L'orage* AGACE *les nerfs*.

— Par anal. : *Ces arguments sont si dissonants, si riches, qu'ils* AGACENT *les dents.* (Beaumarch.)

— En général, Produire sur le sens de l'ouïe un effet désagréable : *Un étiquetis rapide frappe et* AGACE *l'oreille.* (Comtesse Merlin.) ‖ Se dit aussi des animaux : AGACER *un chien, un chat. Je n'ai jamais vu vos chiens si méchants : c'est, bien sûr, le froid qui les* AGACE. (E. Sue.)

— Par ext. *Agacer les nerfs*, Déterminer une légère irritation, une certaine impatience : *Assez! répéta la comtesse avec un geste d'autorité, vous m'*AGACEZ *les nerfs.* (Balz.) *Votre figure ne me revient pas, elle m'*AGACE. (Fr. Soulié.) *Le bruit des marteaux m'*AGACE *les nerfs, comme si j'étais une demoiselle.* (G. Sand.) ‖ Animer, exciter : *Les tables des riches, surchargées de mets aussi exquis que variés,* AGACENT *sans cesse l'appétit au delà du vrai besoin.* (Virey.) ‖ Provoquer, contrarier, impatienter, fâcher : *Las de l'avoir inutilement* AGACÉ *sur d'autres sujets, il crut qu'il en aurait quelque raison en le mettant sur l'amour et la galanterie.* (Hamilt.) *Mademoiselle du Plessis* AGAÇAIT *ma fille, et ma fille la battait. C'était la plus plaisante chose du monde.* (Mme de Sév.) *Il m'*AGAÇAIT *beaucoup* AGACERIES *pour M. de Grignan.* (Mme de Sév.) *Leur correspondance était fréquente et bizarre, c'était* l'AGACERIE *charmante de l'esprit et du génie.* (Lamart.)

AGACEUR s. m. (a-ga-seur — rad. *agacer*). Celui qui agace, qui excite. ‖ Vieux et inus.

AGACIN s. m. (a-ga-sain). Espèce de cor aux pieds.

AGADA s. m. (a-ga-da). Instrument à vent des Égyptiens et des Abyssins, de la grandeur et de la forme d'une flûte.

AGADÈS, ville d'Afrique, capit. du roy. d'Asben, l'une des plus considérables du grand désert de Sahara ; entrepôt important du commerce de l'Afrique centrale, sur la route des caravanes de Tripoli à Kaschna. 30,000 hab.

AGADIR, ville du Maroc, sur l'océan Atlantique, le meilleur port de l'empire. Cette ville, autrefois très-forte et très-florissante, fut démantelée par ordre du sultan à la suite d'une révolte, en 1773, et ses habitants transportés à Mogador.

AGAG, roi des Amalécites, fut vaincu et pris par Saül. Celui-ci, qui avait reçu de Dieu l'ordre de ne faire aucun quartier, épargna néanmoins le roi captif. Samuel, saisi d'une sainte colère, fit couper Agag en morceaux.

AGAILLARDI, IE (a-ga-iar-di) part. pass. du v. Agaillardir.

AGAILLARDIR v. a. ou tr. (a-ga-iar-dir — rad. *gaillard*). Rendre plus gaillard, plus gai.

S'agaillardir, v. pr. Devenir plus gaillard, plus gai : *Pour* S'AGAILLARDIR, *il faut posséder la tranquillité d'esprit.* (Mercier.)

AGALACTE adj. et s. (a-ga-lak-te — du gr. *a* priv. ; *gala, galaktos*, lait). Méd. Se dit d'une femme qui n'a pas de lait ; d'un enfant qui n'a pas encore tété.

AGALACTIE ou **AGALAXIE** s. f. (a-ga-lak-tî ou si — du gr. *a* priv. ; *gala, galaktos*, lait). Méd. Absence de lait dans les mamelles chez les nouvelles accouchées ou les nourrices.

AGALANCÉE s. f. (a-ga-lan-sé). Bot. Nom vulgaire de l'églantier dans le midi de la France.

AGALARI s. m. (a-ga-la-ri). Page attaché à la personne du grand seigneur : *Les* AGALARIS *sont pris parmi les ycoglans, et le sultan en a quarante à son service.*

AGALASSES s. m. pl. (a-ga-la-se). Géogr. ancien. Petit peuple qui habitait vers la partie supérieure de l'Indus, et qui fut subjugué par Alexandre.

AGALAXIE s. f. (a-ga-lak-sî). Méd. V. AGALACTIE.

AGALÉ, ÉE (a-ga-lé) part. pass. du v. Agaler.

AGALER v. a. ou tr. (a-ga-lé). Agric. Sarcler un champ de mais pour la première fois.

AGALIK s. m. (a-ga-lik — rad. *aga*). Province soumise à l'autorité d'un aga.

AGALI-KEMAN s. m. (a-ga-li-ke-man). Mus. Instrument à archet avec un pied, en usage chez les Turcs, et qui offre quelque ressemblance avec notre violoncelle.

AGALLOCHE s. m. (a-ga-lo-che — du gr. *agallochon*, aloès). Bot. Genre de la famille des euphorbiacées et de la tribu des hippomanées.

— **Encycl.** L'agalloche (*excœcaria agallocha* de Linné) est un petit arbre dont toutes les parties, et surtout les jeunes rameaux, laissent écouler, quand on les entame, un suc laiteux, âcre et caustique. Il habite les Indes orientales, Ceylan, Malacca, les Moluques, etc. On le rencontre surtout dans les terrains marécageux, baignés alternativement par les eaux douces et les eaux salées qui se trouvent à l'embouchure des fleuves ; il y est cultivé pour soutenir les terrains en pente, notamment les berges des cours d'eau.

L'agalloche s'appelle aussi *arbre aveuglant* ; ce nom, et son nom générique en latin, viennent de ce que, selon quelques voyageurs, des matelots abattant un arbre de cette espèce, reçurent en plein visage son suc laiteux, et perdirent la vue après avoir éprouvé d'atroces douleurs.

Le bois d'agalloche, appelé aussi *bois d'aigle, calambac, garo*, et improprement *bois d'aloès*, a une de son extrême amertume, est résineux et aromatique. Quand on le brûle, il répand une odeur agréable, à laquelle on attribue la propriété de fortifier le cerveau, le cœur et l'estomac. On l'emploie en ébénisterie, en parfumerie, et aussi en médecine, contre la goutte, les rhumatismes, les vers intestinaux et plusieurs autres affections.

AGALLOCHITE s. f. (a-ga-lo-chi-te — rad. *agalloche*). Géol. Nom donné autrefois à des débris fossiles qui paraissaient offrir quelque ressemblance avec l'agalloche ou bois d'aloès.

AGALMATOLITHE s. m. (a-gal-ma-to-li-te — du gr. *agalma, atos*, ornement, statue ; *lithos*, pierre). Minér. Talc compacte nommé vulgairem. *pierre de lard*, dont on se sert en Chine pour faire des magots ou figures grotesques.

AGALME s. f. (a-gal-me — du gr. *agalma*, ornement). Moll. Genre d'acalèphes qui se trouve dans l'océan Pacifique.

AGALOSTÉMONE adj. et s. f. (a-ga-lo-stémo-ne — du gr. *a* priv. ; *galos*, belle-sœur, et *stemôn*, étamine). Bot. Se dit des plantes dont les étamines sont insérées alternativement sur le calice et la corolle.

AGALOUE s. m. (a-ga-loû). Bot. Dénomination qui s'applique dans le Midi à divers arbrisseaux ou plantes épineuses, croissant en buisson ou en touffe.

AGALYSIEN adj. m. (a-ga-li-zi-ain — du gr. *agan*, trop ; *lusis*, dissolution). Géol. Se dit d'un terrain composé de roches qui ont été formées par voie de cristallisation confuse.

AGAME adj. (a-ga-me — du gr. *agamos*, célibataire ; forme de *a* priv. ; *gamos*, noce). Bot. Se dit des plantes qui n'ont pas d'organes sexuels connus, telles que les champignons et les algues. ‖ s. f. pl. La classe même de ces plantes. Les *agames* répondent aux acotylédonées de Jussieu.

— s. m. Erpét. Genre de reptiles sauriens originaires de l'Afrique et des Indes orientales. Ces animaux, voisins des lézards, ont en général un aspect hideux et repoussant, une peau sèche et raboteuse, et des couleurs ternes. Vifs et alertes, ils habitent des contrées désertes, sablonneuses et arides ; ils vivent presque constamment à terre, et se cachent sous les pierres ou dans des terriers peu profonds.

— s. m. pl. Moll. Classe de mollusques, établie par Latreille. Elle renferme quelques genres de gastéropodes ou nageurs à ce qu'ils très-ouverte, tels que les haliotides, les cabochons, les patelles, etc., et tous les acéphales ou bivalves, huîtres, peignes, moules, bucardes, avicules, pholades, etc.

AGAMÈDE, frère de Trophonius. V. ce nom.

AGAMEMNON, roi de Mycènes et d'Argos, fils d'Atrée, suivant Homère, et frère de Ménélas. Il épousa Clytemnestre, sœur d'Hélène, et en eut trois enfants : Iphigénie, Électre et Oreste. Sa puissance et son autorité lui firent confier la conduite de la guerre de Troie, dont il avait été l'un des instigateurs. Il sacrifia alors sa fille Iphigénie pour apaiser le courroux de Diane et faire cesser les vents contraires qui retenaient la flotte en Aulide, et soutint avec éclat la supériorité de son rang parmi les autres chefs de l'armée grecque pendant les longues années du siége de la ville de Priam. Mais il excita la colère d'Achille en lui enlevant Briséis, et détermina ainsi le héros à priver les Grecs du secours de sa valeur. Après une absence de dix ans et la prise de Troie, il rentra dans ses foyers, où la trahison d'une épouse adultère lui fit trouver la mort. Il fut assassiné pendant son sommeil par Égisthe, le complice de Clytemnestre.

Les combats intérieurs entre l'ambition et la tendresse paternelle d'Agamemnon, au moment de sacrifier sa fille, ses derniers malheurs, sa fin déplorable, les meurtres et les crimes commis par les divers membres de sa famille, ont excité de tout temps la verve des poètes tragiques et donné naissance à une foule de tragédies où figurent le roi d'Argos ou ses proches, ce qui a fait dire à un satirique :

Race d'Agamemnon, qui ne finis jamais...

C'est le même sentiment qui a sans doute inspiré ce vers de Berchoux :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

Agamemnon, tragédie d'Eschyle. — Le sujet de cette pièce est la mort d'Agamemnon, qui, à son retour de Troie et le jour même qu'il revoit ses foyers, tombe sous les coups de sa femme Clytemnestre et de l'adultère Égisthe. La scène représente la place publique d'Argos et le palais de ses rois. Sur le faîte de cette demeure est un esclave chargé d'attendre le signal de la prise de Troie, et qui, depuis dix ans, s'acquitte vainement de ce pénible soin. Par ordre d'Agamemnon, une suite de fanaux subitement allumés devait transporter l'Asie en Europe la nouvelle de la victoire des Grecs. Enfin les feux messagers ont lui; les Grecs sont vainqueurs, et bientôt paraît le roi des rois, assis sur un char de triomphe et accompagné de la prophétesse Cassandre, qui lui avait en vain prédit sa fin tragique. Sur l'invitation empressée de Clytemnestre, Agamemnon entre dans son palais ; Cassandre le suit, résignée à son sort, et tous deux se rencontrent sur eux. Un sombre pressentiment agite le chœur. Tout à coup des cris se font entendre : ce sont ceux du malheureux roi qu'on égorge. Le chœur se retire épouvanté, et laissent voir, auprès de deux corps sans vie, Clytemnestre debout, la hache à la main, sanglante, et dans tout l'orgueil du crime, prête à le proclamer et à le glorifier. La tragédie d'*Agamemnon* forme, avec les *Choéphores* et les *Euménides*, la trilogie d'Oreste. Dans les *Choéphores*, Oreste venge sur Clytemnestre la mort de son père ; dans les *Euménides*, il expie son crime.

Agamemnon, tragédie de Lemercier, en cinq actes et en vers. Cette pièce, où l'auteur a su fondre habilement les beautés éparses dans Eschyle, Sénèque et Alfieri, qui ont traité le même sujet, est une des meilleures du théâtre moderne.

L'*Agamemnon* de Lemercier fut représenté au Théâtre-Français le 24 avril 1797, avec un succès dont les annales dramatiques offrent peu d'exemples. L'auteur ne put se refuser à livrer sa tragédie à l'impression, et le Directoire, dans une fête solennelle au Champ-de-Mars, la couronna. C'est à cet événement de Lemercier, que bien des critiques attaquèrent, mais qui fut vigoureusement défendu par un grand nombre d'écrivains.

« M. Victor Hugo, dans son discours de réception à l'Académie, a très-heureusement résumé les principales beautés de l'*Agamemnon* de Lemercier : « Contemplez surtout Clytemnestre, la pâle et sanglante figure, l'adultère dévouée au parricide, qui regarde à côté d'elle sans les comprendre et, chose terrible, sans en être épouvantée, la captive Cassandre et le petit reste, deux êtres faibles en apparence, en réalité formidables! L'avenir parle dans l'un et vit dans l'autre : Cassandre, c'est la menace sous la forme d'une esclave ; Oreste, c'est le châtiment sous les traits d'un enfant. »

Agamemnon, tragédie d'Alfieri. Le poète a présenté un héros fatigué de la puissance, dégoûté de la gloire que l'on acquiert par les malheurs de l'humanité, et ne cherchant que la paix de la vie privée près d'une épouse qui le trahit et qui doit lui donner la mort. Petitot a dit : « Alfieri, dans l'examen qu'il a fait de sa tragédie, ne la met point au rang de celles qu'il préfère. J'oserai être d'un avis contraire au sien. Il me semble que, dans aucune de ses pièces, il n'a porté plus loin la terreur et la pitié, et que parmi ses plus heureuses conceptions dramatiques, celle-ci, par la simplicité du plan, par le choix des moyens, par la peinture des passions, mérite d'être placée au premier rang. »

AGAMI s. m. (a-ga-mi — nom donné par les naturels). Ornith. Oiseau originaire de l'Amérique méridionale, tenant à la fois des échassiers, et très-facile à apprivoiser : *Les* AGAMIS *sont aussi fidèles à leur maître que les chiens.* (Acad.) *On apprend aux* AGAMIS *à faire à peu près ce que font nos chiens.* (Buff.)

— **Encycl.** L'agami (*psophia crepitans*) a la taille d'un faisan. Son plumage, d'un beau noir sur les ailes, sur le cou, sur la tête et sous le ventre, présente sur la poitrine des reflets irisés. Une bande d'un rouge ferrugineux bien tranché sur le noir, après avoir partagé le dos en deux parties, dont l'inférieure est d'un gris cendré clair, passe sur les ailes en dorant les petites couvertures d'un fauve éclatant. La tête, la gorge et la partie supérieure du cou sont simplement recouvertes d'un duvet court, légèrement crépu et moelleux au toucher, le bec court et noir, et la queue est conique et un peu convexe. La longueur de ses jambes, dont le bas est dégarni de plumes, a pu seule déterminer le rang que l'avier lui assigne parmi les grues, auxquelles il ressemble dans tout le reste tout aussi peu qu'aux gallinacés, dont ses qualités et ses mœurs le rapprochent bien davantage.

L'*agami* se rencontre aux Antilles, où il est connu sous le nom de *caracara*, à Cayenne et dans le reste de la Guyane, où il s'appelle *oiseau-trompette*. Il doit ce dernier nom et celui de *psophia*, sous lequel la science le désigne (*psophos*, je souffle), aux sons sourds qu'il fait entendre sans ouvrir le bec. Il habite les forêts épaisses et éloignées des habitations. Toutefois il n'est nullement sauvage. Les agamis vivent par troupes de trente à quarante individus ; ils se laissent facilement approcher par l'homme, au point que l'on peut en abattre plusieurs avant que les autres pensent à s'enfuir. Il se tient de préférence sur les lieux élevés, a le vol lourd et se nourrit d'insectes et de fruits sauvages. L'agami est facile à domestiquer ; son intelligence acquiert, dans nos basses-cours, un développement merveilleux. Il sait reconnaître celui qui le soigne, et se prend pour lui d'une affection sincère ; il obéit à sa voix, répond à ses caresses et en sollicite de nouvelles jusqu'à l'importunité ; il fête sa présence par des transports de joie, se montre triste en le voyant partir, et bondit à son retour. Comme le chien, il sait reconnaître les amis de la maison et accueillir leur arrivée. S'il est libre encore de son attachement, il le donne volontiers au premier qui lui témoigne de la bienveillance. On

AGANIPPIDE adj. (a-ga-ni-pi-de — rad. *Aganippe*). Qui appartient à la fontaine Aganippe. ‖ En poésie, l'*onde aganippide*, l'eau bue de l'Aganippe, considérée figurem. sous le rapport de sa vertu inspiratrice :

Petits abbés qu'une verve inspire
Fait barboter dans l'*onde aganippide*.
J.-B. Rousseau.

‖ Les Muses ont été surnommées *Aganippides*.

AGANISIE s. f. (a-ga-ni-zî — du gr. *agamos* ; agreable). Bot. Genre de plantes de la famille des orchidées- vanées, indigène de l'Amérique tropicale.

AGANISTHE s. m. (a-ga-ni-ste). Entom. Genre d'insectes lépidoptères, famille des diurnes, fondé sur une seule espèce.

AGANITE. s. m. (a-ga-ni-te). Agric. Nom donné vulgairement, dans le midi de la France, au blé rachitique.

AGANTER ou ENGANTER v. a. ou tr. (a-gan-té — du provençal *agantar*). Mar. Prendre, saisir avec la main ; prendre à la volée, happer, en parlant d'un cordage. Est surtout employé à l'impératif : *Agante*. C'est-à-dire Prends. Ce mot n'est d'usage que parmi les matelots. ‖ S'approcher d'un bâtiment qui marche en avant, le gagner de vitesse.

AGAON s. m. (a-ga-on — du gr. *agaonn*, gracieux). Entom. Genre d'insectes chalcidiens, de l'ordre des hyménoptères, qu'on rencontre sur la côte occidentale d'Afrique.

AGAOS s. m. pl. (a-ga-oss). Géogr. Une des nombreuses tribus de l'Abyssinie : *Les pasteurs dialectes de l'Abyssinie sont ceux des Gafates, des* AGAOS, *des Falashas et des Gallas.* (L. Vaisse.) *L'hamtonga, parlé par les* AGAOS *de Lasta, est d'une dureté étrange.* (L. Vaisse.)

AGAPANTHE s. m. (a-ga-pan-te — du gr. *agapé*, amour ; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes de la famille des liliacées, originaire d'Afrique, et remarquable par la beauté de ses fleurs d'un bleu d'azur, d'où son nom. On appelle vulgairement *tubéreuse bleue* l'agapanthe à ombelles (*agapanthus umbellatus* de Linné), très-répandu aujourd'hui dans les jardins.

AGAPANTHÉES s. f. pl. (a-ga-pan-té— rad. *agapanthe*). Bot. Sous-ordre de la famille des liliacées.

AGAPANTHIE s. f. (a-ga-pan-tî — du gr. *agapaô*, j'aime ; *anthos*, fleur). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, famille des longicornes, qui vit sur les chardons, et se trouve très-répandu aux environs de Paris.

AGAPE s. f. (a-ga-pe — du gr. *agapé*, amour). Dans la primitive Église, Repas que les fidèles prenaient en commun : *Vous voyez que la communion était générale, comme les repas nommés* AGAPES. (Fén.) *De nos jours, les frères moraves ont renouvelé l'usage des* AGAPES, *qu'ils célèbrent dans des occasions solennelles.* (Encycl.) *Les* AGAPES *furent abolies au* IVe *siècle, à cause des abus qui commencaient à se glisser dans ces réunions.* (Bouillet.) *Les bienfaits régultèrs durent leur origine aux* AGAPES. (Chateaub.) *En* 1848, *il y eut plusieurs* AGAPES *républicaines.* (Journ.) ‖ S'est dit aussi de certains repas solennels que les premiers chrétiens prenaient entre eux dans les catacombes, pour fêter l'anniversaire d'un martyr.

— Fig. Communion, relation intime de deux âmes : *En dehors du toucher et de la vue du corps, il y a la fraternité des âmes, la* CAPE *mystérieuse où l'on boit dans la même coupe la parole du Seigneur et les rayons de flamme de l'Esprit saint.* (Alex. Dum.)

— Les francs-maçons appellent *agapes* les banquets qui suivent les travaux des fêtes de l'ordre, dans les ateliers supérieurs.

— **Encycl.** L'*agape* était la commémoration du dernier repas de Jésus avec ses disciples : c'était le symbole touchant de l'égalité et de la fraternité évangéliques. Les hommes de toutes les classes assistaient à ces repas ; chacun y contribuait selon ses moyens ; les pauvres s'y trouvaient défrayés par les riches. Dans l'origine, on ne communiait qu'à la fin de l'*agape*, conformément au récit de l'Évangile ; mais au IIe siècle, l'usage s'établit de recevoir l'eucharistie à jeun. Les épîtres de saint Pierre et de saint Paul nous montrent que de bonne heure des abus s'introduisirent dans les *agapes* ; aussi ces festins devinrent-ils l'objet des attaques passionnées des païens, qui les présentaient comme servant de prétexte à d'infâmes débauches. Le concile de Carthage abolit cet usage en 397, moins pour remédier à un désordre réel que pour ôter tout prétexte à la calomnie. Chez les romanistes, le pain bénit est destiné à rappeler les *agapes*.

AGAPET Ier (saint), pape de 535 à 536. Il combattit les eutycheens et se porta inutilement comme médiateur entre Théodat, roi des Goths d'Italie, et l'empereur Justinien.

AGAPET II, pape de 946 à 956, appela en Italie Othon de Germanie contre Bérenger, et assembla le concile d'Ingelheim, pour faire cesser les différends entre Louis d'Outremer et le comte Hugues.

AGAPÈTES s. f. pl. (a-ga-pè-te — du gr. *agapaô*, j'aime). Hist. eccles. Vierges qui, dans la primitive Église, vivaient en communauté avec les apôtres et avec les autres fidèles. Elles étaient chargées des soins de la vie maternelle, pendant que les apôtres s'occupaient exclusivement de la prédication de l'Evangile. C'étaient d'abord des associations pieuses ; mais dans la suite les agapètes donnèrent lieu à de graves désordres, contre lesquels s'élevèrent saint Cyprien et saint Jérôme et à divers conciles. Dans plusieurs de ces réunions, on avait pris pour maxime qu'il n'y a rien d'impur pour les consciences pures. Cette secte, renouvelée des gnostiques, fut supprimée par le concile de Latran en 1139.

AGAPHITE s. f. (a-ga-fi-te). Minér. Sorte de turquoise de belle couleur bleue, connue dans le commerce sous le nom de *turquoise orientale*.

AGAPOPHYTE s. f. (a-ga-po-fi-te — du gr. *agapaô*, j'aime ; *phuton*, plante). Entom. Genre d'insectes lépidoptères, famille des diurnes, fondé sur une seule espèce.

AGAPORNIS s. m. (a-ga-por-nis — du gr. *agapé*, amour ; *ornis*, oiseau). Ornith. Nom donné à une famille de perroquets de petite taille, particulière à l'Amérique du Sud.

AGAR, esclave égyptienne que Sara, se croyant stérile, donna pour compagne à Abraham, qui en eut Ismaël ; mais elle la chassa au désert avec son fils, quand elle-même eut donné le jour à Isaac. L'eau étant venue à leur manquer, Ismaël tomba sur le sable, et Agar s'éloigna en pleurant pour ne pas voir mourir son fils. Un ange lui apparut tout à coup et lui montra une *source d'eau vive*, où elle put se désaltérer avec son fils et continuer son voyage.

Le poétique sujet d'Agar au désert et l'intervention miraculeuse de l'ange ont souvent inspiré la peinture ; et la langue littéraire elle-même n'a pas dédaigné de s'en emparer :

« De l'amour des choses bibliques au désir de voir les lieux où ces choses s'étaient passées, il n'y avait qu'un pas. Je brûlais donc, dès l'âge de huit ans, du désir d'aller visiter ces montagnes où Dieu descendait ; ces déserts où les anges venaient montrer à *Agar* la source cachée pour ranimer son pauvre enfant, banni et mourant de soif. » LAMARTINE.

« Le malheureux orphelin, le proscrit de la vérité catholique, s'en va péniblement à la conquête des promesses que la science lui a faites. Promesses vaines! le christianisme philosophique découvert par la science ne lui présentera que d'arides solitudes ; comme *Agar*, il se verra près de mourir de soif au désert, et si un ange ne vient point lui montrer la *source de la foi*, le jeune homme tombera d'épuisement et de douleur. » POUJOULAT.

« En sortant de l'isba où elle avait passé la nuit, elle eut un moment d'effroi lorsqu'elle se vit toute seule. L'histoire d'*Agar dans le désert* lui revint à la mémoire et lui rendit son courage. Elle fit le signe de la croix, et s'acheminа en se recommandant à son ange gardien. » XAVIER DE MAISTRE.

Agar dans le désert, tableau de Francesco Mola. Musée du Louvre, no 268. Le peintre a choisi le moment où l'ange relève le courage d'Agar. Les traits les plus intéressants de cette histoire, la défaillance d'Ismaël, la douleur d'Agar, ont été exprimés par l'artiste avec beaucoup de sentiment et de vérité dans ce tableau, fort remarquable sous le rapport de l'exécution, et dont la touche est légère et moelleuse. La figure d'Agar a de la grâce. Les lumières sont bien ménagées et le ton général est ferme. Les rochers placés sur les premiers plans présentent des teintes mêlées de gris, qui soutiennent et animent les couleurs plus vives des figures. Une tunique blanche, un manteau rouge, une écharpe olivâtre, composent les vêtements d'Agar. Les ailes et les draperies de l'ange offrent un mélange de tons gris de lin et pourprés qui s'unissent harmonieusement avec le ciel. Le paysage est d'ailleurs bien composé, les arbres sont reproduits avec vérité. Ce tableau, peint sur cuivre, appartenait autrefois au duc d'Orléans.

AGARA s. m. (a-ga-ra). *Bois d'Agara*, Bois plus connu sous le nom de *bois de serpent*, à cause de l'odeur suave qu'il répand, et qui le fait rechercher par les parfumeurs. On ignore à quelle espèce d'arbre il appartient. Le *bois d'Agara* vient de la Chine et du Japon, où l'on en fait, dit-on, grand usage.

AGAR-AGAR s. m. (a-gar-a-gar — mot malais). Gelée compacte que les Malais préparent avec un fucus marin. On l'emploie en Chine, en Australie et dans la plupart des îles de l'archipel indien, pour apprêter les tissus et pour faire une confiture très-recherchée. Depuis quelques années, les Anglais en apportent annuellement de grandes quantités en Europe, où on lui a trouvé plusieurs applications industrielles.

AGARDH (Charles-Adolphe), botaniste suédois, né en 1785, m. en 1858, fut successivement professeur de mathématiques, de botanique et d'économie rurale à l'université de Lund. Il étudia particulièrement les végétaux cryptogames, et publia un grand nombre de mémoires scientifiques. En 1816, il s'était fait ordonner prêtre sans abandonner pour cela ses études favorites. V. T. XVI.

AGARDHIE s. f. (a-gar-di — de *Agardh*, n. pr.). Bot. Genre d'algues ou thalassophytes siphonées.

AGARE s. f. (a-ga-re.) Zool. Genre d'éponges à fibres longitudinales simples ou ramifiées, séparées les unes des autres par une membrane très-fine, que la loupe montre parsemée de très-petits trous ronds.

AGARÉNIEN, ENNE adj. et s. (a-ga-ré-ni-ain, è-ne — lat. *Agareni* ; de *Agar*, n. pr.). Géogr. anc. Habitant d'un pays de l'Arabie, situé dans le désert, à l'est des montagnes de Galaad. Les Agaréniens prétendaient descendre de Agar, servante d'Abraham. Ils furent vaincus et détruits par la tribu de Ruben, au temps de Saül.

— s. m. pl. Hist. relig. Chrétiens arabes, qui prétendaient descendre d'Ismaël, fils d'Agar, et qui, vers le milieu du VIIIe siècle, embrassèrent l'islamisme. Ils soutenaient que Dieu ne peut avoir de fils, puisqu'il n'a pas de femme.

AGARIC s. m. (a-ga-rik — gr. *agarikon*, même sens). Bot. Genre de champignons qui renferme beaucoup d'espèces.

— Méd. *Agaric astringent*, Substance appelée aussi *agaric des chirurgiens*, et qui ressemble beaucoup à l'amadou ; on la retire des mêmes espèces de champignons (bolet amadouvier, etc.), et on la prépare à peu près de la même manière, sauf qu'on n'emploie ni sel ni cendres. On s'en sert pour arrêter le sang dans les hémorragies légères, telles que celles qui résultent des piqûres des sangsues.

‖ *Agaric blanc* ou *des pharmacies*, Substance blanche, légère, friable, spongieuse, résineuse, inodore, qu'on prépare avec le polypore du mélèze. Il a été employé en médecine comme purgatif, et préconisé pour diminuer les sueurs nocturnes dans la phthisie pulmonaire. La trop grande énergie de ce médicament l'a fait presque complétement abandonner.

— Minér. *Agaric minéral*, Ancien nom d'une variété de calcaire qu'on appelle aussi *agarice*, et vulgairem. *farine fossile, fait de lune, lait de montagne, moelle de pierre*, etc.

— **Encycl.** Les *agarics* constituent un genre important dans l'immense famille des champignons. Un pédicule central ou latéral pourvu ou non d'un anneau dans sa partie supérieure ; un chapeau à face inférieure garnie de lames simples, généralement libres, rayonnant du centre à la circonférence : tels sont les principaux caractères des *agarics*. Les *amanites* (v. ce mot), qui présentent aussi ces caractères, diffèrent des *agarics* par leur pied renflé en bulbe et conservant à la base des traces bien marquées de la bourse ou *volva* qui les enveloppe dans leur première jeunesse.

Le genre *agaric* renferme plus de mille espèces, dont plusieurs sont très-recherchées comme aliment ; d'autres, au contraire, sont des poisons violents. Pour faciliter l'étude de ces espèces, on a établi dix sections ou sous-genres, fondés sur des caractères d'un ordre secondaire. Sans entrer dans des détails de classification, nous passerons sommairement en revue les principaux *agarics* comestibles, puis les espèces vénéneuses les plus communes et par conséquent les plus dangereuses. L'*agaric comestible*, plus connu sous le nom de *champignon de couche* (*agaricus edulis* de Bulliard), se reconnaît à son pédicule épais, cylindrique, blanc ; son chapeau, jaune-pâille, blanc ou d'un brun plus ou moins foncé, se pèle facilement, et présentant en dessous des lames inégales, d'abord blanches ou roses, puis devenant peu à peu noirâtres. Ce champignon croît à peu près partout ; il a une chair ferme, une saveur et une odeur très-agréables, et ne peut nuire que lorsqu'on en mange une trop grande quantité, ou qu'il est trop avancé. C'est le seul dont la vente soit permise sur les marchés de Paris, et il est cultivé en grand dans presque toute l'Europe. A Paris, cette culture se fait dans les caves, les catacombes, les carrières abandonnées.

Les couches à champignons sont composées de fumier bien consommé et presque exclusivement de fumier de cheval, parce qu'il est, non le meilleur, mais le plus abondant. On *larde* la couche en y introduisant de petits morceaux de *blanc de champignon* ; puis on la *gobette*, opération qui consiste à répandre sur la couche une couverture de terre meuble et très-fine ; enfin on la bat avec le dos d'une pelle, ce qui constitue le *talochage*. Une couche ainsi établie ne tarde pas à produire, surtout quand elle est arrosée et qu'elle a une chaleur de 21 à 28 degrés. Une bonne couche dure quatre mois et quelquefois davantage. Lorsqu'elle commence à s'épuiser, on renouvelle le fumier. Lorsqu'elle ne rapporte plus rien, on la détruit, en ayant soin de mettre à part le *blanc* qui s'y trouve et dont on se sert pour larder de nouvelles couches. L'*agaric comestible* a une variété toute blanche, que l'on appelle vulgairement *boule de neige*. La ressemblance que présente avec celle-ci un champignon très-dangereux, l'*amanite bulbeuse* ou *tenicneuse*, est la cause du plus grand nombre d'empoisonnements. On trouvera au mot *Amanite* les caractères qui distinguent ces deux champignons. L'*agaric altéré* croît dans le Midi, sur le tronc des vieux saules. On le propage en enterrant dans des endroits ombragés et humides des rondelles de bois de peuplier, dont la face supérieure a été frottée avec les lames de cet excellent champignon. L'*agaric palomet*, qui est très-bon à manger, croît dans le sud-ouest de la France. On le trouve dans les landes, les bois, les friches. On le propage, dans les bosquets plantés de chênes, en arrosant la terre avec de l'eau dans laquelle on a fait macérer une certaine quantité de ces agarics. Le *mousseron*, qui croît dans les bruyères, les friches et les pâturages, peut être enlevé avec une motte de terre, et transplanté dans un sol offrant des conditions analogues, où il continue à produire abondamment. L'*agaric napolitain*, peu connu en France, est très-répandu dans le midi de l'Italie, où on le fait pousser sur le marc de café.

Parmi les autres espèces comestibles, nous citerons la couleuvrée (*agaricus colubrinus* de Bulliard), l'agaric châtain (*agaricus castaneus*), l'agaric ficoïde (*agaricus ficoides*), l'agaric odorant ou anisé, la russule (*agaricus russula*), le faux mousseron (*agaricus tortilis*), l'agaric délicieux, le lactaire doré, l'oreille de chardon (*agaricus eryngii*), et l'agaric de l'orme (*agaricus ulmarius*).

Les *agarics* vénéneux qu'il importe le plus de mentionner sont la tête de Méduse (*agaricus amanitarius*), l'agaric soufre (*agaricus sulfureus*), le morton ou agaric meurtrier (*agaricus necator*), l'agaric sanguin, l'agaric emétique ou peciné, l'agaric de l'olivier, l'agaric stiptique, l'agaric en bouclier (*agaricus clypeolarius*). On peut enlever, en tout ou en grande partie, le principe vénéneux de ces champignons en les faisant macérer longtemps dans de l'eau salée ou sucrée, qu'on doit avoir grand soin de rejeter ensuite.

AGARICE s. f. (a-ga-ri-se). Géol. Variété de calcaire, blanche et spongiaire, que l'on retire des fentes de certaines roches. V. AGARIC MINÉRAL.

AGARICÉ, ÉE ou **AGARICINÉ, ÉE** adj. (a-ga-ri-sé — rad. *agaric*). Bot. Qui ressemble à l'agaric. ‖ s. f. pl. Groupe de champignons, ayant pour type le genre agaric.

AGARICOÏDE adj. (a-ga-ri-ko-ï-de — du gr. *agarikon*, agaric ; *eidos*, forme). Bot. Qui ressemble à un agaric. ‖ Ce mot s'empl. le plus souvent comme syn. d'*agaricé* et d'*agaricinè*. ‖ s. m. pl. Section de la famille des champignons, qui a pour type le genre agaric.

AGARICON s. m. (a-ga-ri-kon — rad. *agaric*). Bot. Nom improprement donné par les anciens à une espèce de champignon qui croît sur le tronc des mélèzes, et qui appartient au genre polypore, lequel n'est lui-même qu'un démembrement du genre bolet. Il fournit à la médecine le produit appelé *agaric blanc*. V. AGARIC.

AGARISTE s. f. (a-ga-ri-ste — du gr. *acharistos*, désagréable). Entom. Genre d'insectes lépidoptères, dont on connaît trois espèces, appartenant à la Nouvelle-Hollande, au Brésil et à l'Amérique septentrionale.

— Bot. Herbe annuelle de la Californie.

AGARON s. m. (a-ga-ron). Conchyl. Coquille fossile du genre de l'olive, qui se trouve aux environs de Bordeaux.

AGARUM s. m. (a-ga-romm). Bot. Sorte de fucus des îles de la Sonde.

AGAS s. m. (a-gass). Bot. Un des noms vulgaires de l'érable champêtre, dans quelques localités du midi de la France.

AGASIAS, sculpteur d'Éphèse, auteur de la belle statue antique nommée le *Gladiateur Borghèse* ou *Gladiateur combattant*, qui fut découverte au commencement du XVIIe siècle, à Antium.

AGASSE s. f. (a-ga-se). Un des noms de la pie commune : *Mais la voila qu'elle fait la belle fille et qui se carre comme une* AGASSE. (G. Sand.)

— Mar. *Nid d'agasse ou nid de pie*, Filet en forme de sac dont sont pourvus les hommes suspendus pour travailler à bord, et qui renferme leurs outils. ‖ On écrit aussi et mieux AGACE. V. ce mot.

AGASSIN s. m. (a-ga-sain). Agric. Bouton de vigne placé au bas du cep et qui ne donne jamais de grappe.

AGASSIZ (Louis), naturaliste suisse, correspondant de l'Institut, né en 1807, à Orbe (canton de Vaud). Après avoir terminé son éducation première à l'Académie de Lausanne, il alla étudier la médecine à Zurich, puis à Heidelberg, enfin à Munich, où il passa quatre années, se lia avec Dollinger, Oken, Martius, et se fit recevoir docteur en 1830. Passionné pour les sciences naturelles, il eut à cette épo-

que l'occasion de venir à Paris, reçut les encouragements de Cuvier, qui mit à sa disposition tous les matériaux qu'il avait lui-même recueillis pour faire l'histoire des poissons fossiles, et, de retour en Suisse, fut nommé professeur d'histoire naturelle à Neufchâtel (1832). En 1846, M. Agassiz partit pour l'Amérique, qui offrait un vaste champ à ses observations et à ses recherches. L'accueil qu'il reçut dans le nouveau monde, le succès des leçons qu'il donna à l'Institut Lowell, de Boston, le déterminèrent à se fixer aux Etats-Unis, où il occupe aujourd'hui la chaire de zoologie et de géologie à l'Ecole scientifique annexée à l'université de Cambridge. M. Agassiz est un des naturalistes qui ont marché avec le plus d'ardeur dans les voies ouvertes par Cuvier. Ses *Recherches sur les poissons fossiles* (1833-42) sont pour l'histoire des poissons un monument aussi important que les *Recherches sur les ossements fossiles* pour les mammifères. Il ne s'est pas borné d'ailleurs aux espèces éteintes, et son *Histoire naturelle des poissons d'eau douce de l'Europe centrale* (1839 et suiv.), où l'embryogénie tient une place considérable, est un ouvrage plein de faits nouveaux et intéressants, de vues originales et fécondes. M. Agassiz a embrassé dans ses études et relié en une vaste synthèse la paléontologie, l'embryogénie et la zoologie. Il a étendu à tous les animaux l'analogie qu'il avait d'abord remarquée chez les poissons entre la succession des types aux différents âges de la terre et celle des formes par lesquelles passe chaque individu dans le cours de son développement embryogénique. D'après lui, il y a un parallélisme constant entre la série paléontologique, c'est-à-dire l'ordre d'apparition sur la terre, la série zoologique, c'est-à-dire l'ordre d'importance, le degré de perfection des espèces et la série des phases du développement embryogénique. Les animaux des faunes primitives sont les images prophétiques et agrandies des embryons actuels; les embryons actuels sont les miniatures des animaux primitifs. En un mot, c'est sur un plan semblable à celui qui a présidé au développement de chaque individu que s'est pour ainsi dire développé progressivement à travers les âges, dans la série des terrains, le règne animal tout entier; l'histoire des fossiles n'est qu'une longue embryogénie; la chronologie nous donne la hiérarchie véritable, la classification naturelle des êtres. « Un temps viendra, a dit M. Agassiz, où l'âge relatif des fossiles, entre certaines limites, sera un guide aussi sûr que les faits dérivés de l'étude de leur structure pour indiquer la position normale qu'ils occupent dans le système de la nature, tant sont intimes les rapports qui unissent entre elles toutes les parties du plan admirable que nous présente la création. » Ajoutons que M. Agassiz n'admet ni l'unité de composition organique, ni la variabilité des espèces, ni l'unité de création; qu'en anthropologie, il considère les races humaines comme des formes distinctes, primordiales du type humain, et qu'il explique, en géologie, le transport des blocs de rochers qu'on nomme *erratiques* par le mouvement d'anciens glaciers beaucoup plus étendus que ceux que nous connaissons aujourd'hui.— Parmi les ouvrages de M. Agassiz, nous citerons en outre : *Description des échinodermes fossiles de la Suisse* (1839 et suiv.); *Monographie d'échinodermes vivants et fossiles* (1838-42); *Monographie des poissons fossiles du vieux grès rouge* (1844); *Etudes sur les glaciers* (1840); *Nouvelles études sur les glaciers* (1847); *Zoologie générale* (1054 et suiv.). V. T. XVI.

AGASTACHYS s. m. (a-ga-sta-kiss — du gr. *agastos*, admirable; *stachus*, épi). Bot. Genre de plantes de la famille des protéacées, qui a été formé pour un seul arbrisseau de la terre de Diémen.

AGASTE s. f. (a-gâ-te — du vieux fr. *agaster*, gâter). Pluie soudaine et abondante qui cause de graves dommages.

AGASTER v. a. ou tr. (a-gâ-ter — rad. *gaster* pour *gâter*). Détruire, endommager. ‖ Vieux mot.

AGASTERA s. f. (a-ga-sté-ra). Métrol. Mesure de capacité pour les liquides employée aux îles Ioniennes, et qui vaut un peu plus d'un litre.

AGASTRAIRE adj. et s. m. (a-ga-strè-re — du gr. *a* priv.; *gastêr*, ventre). Zool. Se dit des corps organisés qui n'ont pas de canal intestinal proprement dit, et dont les fonctions se réduisent à l'exhalation et à l'absorption extérieures; telles sont les éponges. ‖ On dit aussi AGASTROZOAIRE.

AGASTRIQUE adj. et s. m. (a-ga-stri-ke — du gr. *a* priv.; *gastêr*, ventre). Zool. Se dit des animaux acéphales qui n'ont aucune trace de canal intestinal.

AGASTRONERVIE s. f. (a-ga-stro-ner-vî — du gr. *a* priv.; *gastêr*, estomac, et *neuron*, nerf). Méd. Défaut d'action nerveuse de l'estomac.

AGASTROZOAIRE adj. et s. m. (a-ga-stro-zo-è-re — du gr. *a* priv.; *gastêr*, ventre, et *zôon*, animal). Zool. Se dit des infusoires qui n'ont point de cavité digestive. ‖ Syn. d'*agastraire*.

AGATE s. f. (a-ga-te — selon Pline, du gr. *Achates*, nom d'un fleuve de Sicile, sur les bords duquel cette pierre aurait été trouvée pour la première fois). Minér. Espèce de pierre siliceuse fort dure : *Des couteaux à manche en* AGATE. (Balz.) ‖ Sert à désigner généralement toute espèce d'ouvrage d'agate : *Il y a dans ce musée une riche collection d'*AGATES. ‖ Particulièrem. Représentation en agate de la tête de quelque personnage : *Un beau cabinet d'*AGATES. *La plus belle* AGATE *connue est dans le musée napolitain; elle représente l'apothéose d'Auguste.* (Encycl.)

— Par compar. Se dit des couleurs mêmes de l'agate : *Une foule de charmants petits vitraux de couleur, enchâssés de baguettes d'or, devaient répandre, le jour, sur le parquet une pluie d'*AGATES, *de rubis, de saphirs.* (Rog. de Beauv.)

— Techn. Instrument formé d'une agate enchâssée dans un manche et servant de brunissoir.

— **Encycl.** En minéralogie et dans les arts, on comprend généralement sous le nom d'*agates* les variétés de quartz compacte d'une grande dureté, d'une texture très-fine, à cassure conchoïde, et susceptibles d'un beau poli. Les *agates* se distinguent encore par des couleurs vives et variées et par une structure stratoïde qui présente souvent une série très-régulière de couches tantôt planes et parallèles, tantôt ondulées, tantôt curvilignes et concentriques. Parmi celles qui sont caractérisées par une seule couleur, on distingue : la *cornaline*, d'un rouge cerise; la *sardoine*, de couleur orangée; la *chrysoprase*, d'un vert pomme; la *saphirine*, d'un bleu de ciel; la *calcédoine*, d'une teinte laiteuse ou bleuâtre. Quand les *agates* offrent des bandes de couleurs distinctes, on dit qu'elles sont *rubanées;* quand les bandes sont de couleurs bien tranchées, on les nomme *onyx;* si les couleurs sont irrégulièrement jetées, les *agates* sont dites *jaspées*. Enfin, on distingue l'*agate œillée*, formée de couches concentriques enveloppant un noyau globuleux, souvent radié du centre à la circonférence; l'*agate à fortifications*, composée de bandes parallèles disposées en zigzag à angles successivement saillants et rentrants, à peu près comme les fossés d'une place de guerre; l'*agate herborisée* ou *arborisée*, qui offre dans l'intérieur de sa pâte des représentations d'herbes ou d'arbres; l'*agate mousseuse*, dont l'intérieur semble renfermer de la mousse; l'*agate enhydre*, qui contient des gouttes d'eau. Les *agates* ne se rencontrent point dans les terrains appelés *primitifs* par les géologues; on les trouve ordinairement dans les terrains secondaires et les terrains volcaniques. Elles servent à faire des objets d'ornement de formes très-variées : les *cornalines* et *sardoines* sont employées principalement pour cachets et pierres montées, les *chrysoprases* pour parures, les *onyx*, et, en général, les variétés rubanées, pour pendants d'oreilles, camées, vases, etc. En raison de sa dureté, l'*agate* est aussi employée à la confection de mortiers, de brunissoirs, etc. On fait des *agates artificielles* qui imitent parfaitement celles que la nature nous présente; en outre, l'art est parvenu à décolorer les *agates* naturelles et même à les enrichir de nouvelles couleurs. — Chez les anciens, les *agates* passaient pour des préservatifs contre les piqûres de plusieurs animaux venimeux.

Autrefois, on distinguait les *agates* en *orientales* et *occidentales*, d'après l'opinion où l'on était que les plus belles ne se trouvaient que dans l'Inde. Aujourd'hui, ces épithètes ne servent plus qu'à désigner, dans le commerce, les *agates* de première et de seconde qualité.—On donne quelquefois le nom d'*agate d'Islande* à l'obsidienne noire (V. OBSIDIENNE), et celui d'*agate noire* au jaïet. V. JAÏET.

AGATÉ, ÉE adj. (a-ga-té — rad. *agate*). Se dit d'un minéral qui présente dans sa substance des portions de quartz semblables à l'agate : *Jaspe* AGATÉ.

AGATHAIS, AISE s. et adj. (a-ga-té, è-ze — de *Agatha*, n. lat. de la ville d'Agde). Géogr. Qui est d'Agde, qui a rapport à Agde ou à ses habitants : *Coutumes* AGATHAISES.

AGATHARCHIDE, de Cnide, historien et géographe grec qui florissait vers la fin du IIe siècle av. J.-C. Des ouvrages qu'il avait composés, il ne nous reste que quelques fragments de celui qui a pour titre : *Sur la mer Erythrée*, contenant de curieux détails sur les Sabéens et autres peuples de l'Arabie heureuse. Cet écrivain paraît avoir fait connaître le premier la vraie cause des inondations périodiques du Nil.

AGATHE (sainte), vierge et martyre, née à Palerme ou à Catane, fut roulée nue sur des charbons ardents, à Catane, vers 251. Elle est honorée comme patronne par les habitants de l'île de Malte. L'Eglise célèbre sa fête le 5 fév.

AGATHÉE s. f. (a-ga-té — du gr. *agatheos*, divin). Bot. Genre de plantes de la famille des composées et de la tribu des astérées, voisin des asters et des cinéraires, et originaire du cap de Bonne-Espérance. L'espèce la plus remarquable est l'*agathée amelloïde* ou *céleste* (*agathea amelloïdes* de De Candolle, *agathea cœlestis* de Cassini), appelée aussi *astère d'Afrique* ou *cinéraire à fleurs bleues*. L'agathée est cultivée dans les jardins d'agrément.

AGATHÉLÉPIS s. m. (a-ga-té-lé-piss — du gr. *agathos*, bon; *lepis*, écaille). Bot. Genre de plantes de la famille des sélaginacées, renfermant quelques sous-arbrisseaux du Cap.

AGATHIAS, historien grec du VIe siècle, auteur d'une *Histoire* du règne de Justinien, comprenant les années 532-59. Elle fait suite à l'histoire de Procope, et se trouve dans la *Byzantine*. Le président Cousin en a donné une traduction française.

AGATHIDIE s. f. (a-ga-ti-dî — du gr. *agathis*, *agathidos*, peloton). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères xylophages, voisins et à peine distincts des mycétophages, et vivant, comme eux, à l'état de larve ou d'insecte parfait, sur les champignons.

AGATHINE ou **AGATINE** s. f. (a-ga-ti-ne — du gr. *agathis*, peloton). Moll. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, voisin des colimaçons ou escargots, dont ils se distinguent surtout par la forme allongée de leur coquille. Ce sont des mollusques terrestres qui habitent en général les régions chaudes. Leur coquille est le plus souvent ornée de riches couleurs, qui en font un des plus beaux ornements de nos collections; aussi l'*agathine* est-elle fort recherchée par les amateurs. La principale espèce vient de Madagascar; elle est connue dans le commerce sous le nom de *perdrix*.

AGATHIS s. m. (a-ga-tiss — du gr. *agathis*, peloton). Bot. Genre de plantes conifères, originaires de l'Inde.

— Entom. Genre d'insectes hyménoptères, famille des ichneumoniens. L'espèce principale est répandue dans la plus grande partie de l'Europe.

AGATHISANTHE s. f. (a-ga-ti-zan-te — du gr. *agathis*, peloton; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes combrétacées, fondé sur une seule espèce, originaire de Java.

AGATHISTÈGUES s. f. pl. (a-ga-ti-stè-gue — du gr. *agathis*, peloton; *stegê*, chambre). Zool. Un des ordres de la classe des foraminifères, comprenant les coquilles dont les loges sont pelotonnées sur un certain nombre de faces et sur un axe commun.

AGATHOCLE, tyran de Syracuse, fils d'un potier, né à Rhégium vers 359 av. J.-C. Soldat, puis chef de faction, il s'empara du pouvoir suprême vers 316 et assura son autorité par le massacre des nobles, l'abolition des dettes, le partage des terres, quelques lois équitables et des guerres souvent heureuses contre les Carthaginois, maîtres d'une partie de la Sicile. Assiégé dans Syracuse par ces éternels ennemis (311), il conçoit et exécute l'entreprise hardie de rendre à Carthage siége pour siége et de porter sous ses murs le théâtre de la guerre. Il laisse le gouvernement de Syracuse à son frère Antandes, débarque sur la côte d'Afrique, *brûle ses vaisseaux* pour se fermer la retraite et ne laisser à son armée d'autre ressource que la victoire, et marche sur la cité punique en soumettant toutes les villes du littoral. Toutefois, il ne garda pas ses conquêtes. Les événements de Sicile, des révoltes de son armée, des revers multipliés, le forcèrent à traiter avec les Carthaginois (306). La fin de sa carrière fut marquée par de nouvelles guerres dans l'Italie méridionale. Son petit-fils, qu'il voulait écarter du trône, l'empoisonna, dit-on, au moyen d'un cure-dent (287). On rapporte qu'il se fit placer sur un bûcher pour abréger les souffrances de son agonie.

Agathocle, tragédie de Voltaire, en cinq actes et en vers, représentée au Théâtre-Français en 1779, le jour anniversaire de la mort de ce poëte. Ce n'est qu'une esquisse trouvée dans ses papiers après sa mort. En faisant représenter cette pièce posthume, les amis de Voltaire croyaient honorer sa mémoire; leur zèle malentendu ne fut qu'à demi récompensé. *Agathocle* est une tragédie très-imparfaite. Le pinceau tragique tremblait entre les doigts glacés du vieillard; il avait dessiné des figures indécises, sans expression, sans couleur et sans vie. Le public observa les bienséances : il se montra respectueux, en écoutant la pièce sans murmurer, et juste, en n'y revenant plus. Dans *Agathocle* comme dans le *Venceslas* de Rotrou, le vieil Agathocle a deux fils, Polycrate et Argide, différents de caractère et qui éprouvent une grande aversion l'un pour l'autre. Polycrate, d'un naturel féroce et tyrannique, veut enlever à force ouverte Idace, jeune captive que l'on doit rendre aux Carthaginois en vertu d'un traité. Argide, plus généreux, veut qu'Idace soit libre, et cependant il en est amoureux; il défend l'innocence opprimée. Attaqué par le ravisseur, il ne lui ôte la vie que pour conserver la sienne. Agathocle rend ses bonnes grâces à son fils et abdique en sa faveur; mais Argide, qui est un disciple de Platon, n'accepte la couronne que pour s'en dépouiller, et rendre aux Syracusains leur antique liberté.

AGATHODE s. m. (a-ga-to-de — du gr. *agathos*, bon; *eidos*, apparence). Bot. Genre de plantes gentianées, originaire de l'Inde.

AGATHODÉMON (a-ga-to-dé-mon — du gr. *agathos*, bon; *daimôn*, génie). Myth. Divinité bienfaisante en l'honneur de laquelle, à la fin des repas, les Grecs buvaient un peu de vin pur. La coupe qui servait à cet usage s'appelait *coupe d'Agathodémon* : de là le nom d'*agathodémonistes*, donné aux gens sobres par Hésychius. ‖ Nom grec du dieu égyptien Kneph, génie de la fécondité et de la bienfaisance, symbole du Nil. On le voit représenté, sur les monuments de l'ancienne Egypte, sous la forme d'un serpent dont la tête est couronnée d'une espèce de diadème, et dont le corps, replié en nombreux anneaux, est terminé par une fleur de lotus ou un bouquet d'épis.

AGATHODÉMONISTE s. m. V. l'article ci-dessus.

AGATHOERGE s. m. (a-ga-to-èr-je — du gr. *agathourgos*, qui fait de belles actions). Antiq. gr. Chez les Spartiates, titre honorifique que recevaient les membres du conseil des Trente, ou Lagodès, à l'expiration de leurs fonctions.

AGATHOÏDE adj. (a-ga-to-i-de — du gr. *agathos*, bon; *eidos*, apparence). Qui inspire, qui suggère le bien, qui en a l'apparence.

AGATHON, d'Athènes, poëte dramatique du siècle de Périclès, né vers 448 av. J.-C., mort vers 401. Platon le fait figurer dans le *Banquet*. Il ne nous reste d'Agathon que des titres de tragédies et des fragments conservés par Aristote et Athénée. Aristophane lui reproche d'imiter les défauts d'Euripide, et de corrompre la tragédie par l'emploi d'un style affecté, plein d'antithèses et de subtilités sophistiques.

AGATHON (saint), pape de 678 à 682. Il fit condamner les monothélites dans le sixième concile de Constantinople. Fête le 10 janvier. ‖ Soldat et martyr à Alexandrie, vers 250. Honoré le 7 décembre.

AGATHOPHOLIDOPHIDES s. m. pl. (a-ga-to-fo-li-do-fi-de — du gr. *agathos*, bon; *pholis*, *pholidos*, écaille; *ophis*, serpent). Erpét. Famille de reptiles ophidiens, sans crochets à venin.

AGATHOPHYLLE s. m. (a-ga-to-fi-le — du gr. *agathos*, bon; *phullon*, feuille). Bot. Genre de plantes de la famille des lauracées. Il ne renferme qu'une espèce, l'*agathophylle aromatique*, qui croît à Madagascar, où les naturels emploient ses feuilles comme condiment. Le fruit de cet arbre est aromatique et renferme une amande d'une saveur âcre et caustique.

AGATHOSME s. m. (a-ga-to-sme — du gr. *agathos*, bon; *osmê*, odeur). Bot. Genre de plantes diosmées du Cap, à odeur forte et aromatique.

AGATHYRSES s. m. pl. (a-ga-tir-se). Géogr. anc. Anciens peuples qui habitaient les bords du Marsius (Hongrie). Ils furent soumis par les Alains, avec lesquels ils se confondirent.

AGATI s. m. (a-ga-ti — mot hindou). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, sous-ordre des papillonacées. Les graines de l'agati sont comestibles, et leur saveur se rapproche de celle des haricots.

AGATIFÈRE adj. (a-ga-ti-fè-re — de *agate*, et du lat. *fero*, je porte). Minér. Qui contient de l'agate : *Roche* AGATIFÈRE.

AGATIFIANT (a-ga-ti-fi-an) part. pass. du v. Agatifier.

AGATIFIÉ, ÉE (a-ga-ti-fi-é) part. pass. du v. Agatifier.

AGATIFIER v. a. ou tr. (a-ga-ti-fi-é — fr. *agate*, et lat. *fieri*, devenir. — Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj.). Minér. Convertir en agate. ‖ On dit aussi AGATISER.

S'agatifier, v. pr. Se transformer en agate.

AGATIN, INE adj. (a-ga-tain, i-ne — rad. *agate*). Qui a l'apparence, la couleur de l'agate.

AGATINE s. f. V. AGATHINE.

AGÂTIS s. m. (a-gâ-ti — de *à* et *gâter*). Adm. forest. Dommage causé par les animaux dans les propriétés riveraines, et particulièrement dans les forêts.

AGATISÉ, ÉE (a-ga-ti-zé) part. pass. du v. Agatiser. Se dit des branches, et même des troncs d'arbre qui ont été convertis en agate ou en jaspe : *L'Allemagne est très-riche en bois* AGATISÉS. *La Condamine rapporte qu'il existe à Livourne une mâchoire d'éléphant* AGATISÉE, *qui pèse près de dix kilogrammes.* ‖ Qui a pris ou reçu les teintes, les couleurs de l'agate : *Ce n'est presque, tant le cadre est petit, qu'une touche blanche; mais cette blancheur,* AGATISÉE *par le temps, est vraiment phosphorescente; elle illumine tout le tableau.* (Th. Gaut.)

AGATISER v. a. ou tr. (a-ga-ti-zé — rad. *agate*). Convertir en agate. ‖ On dit aussi AGATIFIER.

S'agatiser, v. pr. Se convertir, être converti en agate : *On ignore encore comment certaines substances peuvent* S'AGATISER.

AGATOÏDE adj. (a-ga-to-i-de — du gr. *achatês*, agate; *eidos*, forme). Minér. Qui ressemble à l'agate : *Pétrosilex* AGATOÏDE.

AGAVE s. m. (a-ga-ve — du gr. *agauos*, magnifique). Bot. Genre de plantes de la famille des amaryllidées, qui croît sur les rochers maritimes, dans les endroits exposés au midi : *L'*AGAVE *s'élevait plus haut dans les criques salées, et présentait une forêt d'herbes de trente pieds perpendiculaires.* (Chateaub.) ‖ Quelques-uns écrivent AGAVÉ.

— **Encycl.** Le genre *agave*, désigné improprement sous le nom vulgaire d'*aloès*, a été rangé par presque tous les botanistes dans la famille des amaryllidées ou narcissées; cependant quelques-uns le rapportent à celle des broméliacées. Il est donc inutile d'insister sur les différences qu'il présente avec les vrais aloès, qui appartiennent à la famille des liliacées. Par suite de découvertes récentes, il est reconnu qu'il renferme un assez grand nombre d'espèces.

La plus remarquable et la mieux connue est

l'*agave d'Amérique*. C'est vers le milieu du XVIe siècle que cette espèce fut introduite en Europe, où elle s'est répandue depuis. La souche de cet *agave* porte une touffe de feuilles longues souvent de plus de 2 mètres, larges et épaisses, convexes en dessous, creusées en gouttière en dessus, d'un vert glauque, à bords garnis d'épines d'un brun noirâtre, très-fortes, et se terminant par une pointe noire, longue, recourbée et très-acérée. Quand le moment de la floraison est arrivé, on voit sortir de ces feuilles une hampe qui présente d'abord l'aspect d'une énorme asperge; peu à peu elle se développe, atteint une hauteur de plusieurs mètres, et sa partie supérieure se divise en un grand nombre de rameaux étalés, un peu relevés à leur extrémité; ils portent des fleurs d'un jaune verdâtre, souvent au nombre de plusieurs milliers, et dont les étamines sont longuement saillantes. L'ensemble figure un gigantesque candélabre d'un très-bel effet. Ordinairement, cette floraison luxuriante épuise la plante, qui ne tarde pas à périr; mais la souche produit de nombreux rejetons destinés à propager l'espèce. On parvient d'ailleurs à prolonger son existence, en coupant la hampe immédiatement après la floraison.

Originaire de l'Amérique du Nord, et particulièrement du Mexique, cette plante est depuis longtemps naturalisée dans le midi de l'Europe et sur tout le littoral de la Méditerranée. L'*agave* vient à peu près dans tous les sols, et se propage très-facilement par graines ou par rejetons. Toutefois, à mesure qu'il avance vers le nord, il lui faut une exposition abritée et de plus en plus chaude; arrivé à une certaine limite, il doit être rentré en orangerie durant l'hiver. Mais, sous un climat méridional, il végète avec vigueur et acquiert un grand développement. On a dû chercher de bonne heure à tirer parti d'une plante aussi peu exigeante et d'une culture si facile. Dans la région méditerranéenne, on trouve des haies impénétrables formées d'*agaves* et de cactus; il y a toujours là un certain nombre d'*agaves* qui fleurissent en même temps, et contribuent à donner aux paysages de cette région un caractère tout particulier. Dans le nord, les floraisons sont beaucoup plus rares. De là l'opinion, aussi fausse que généralement répandue, que l'*aloès* (on veut dire l'*agave*) ne fleurit que tous les cent ans. L'agave est employé surtout comme plante textile. Ses fibres, longues, fortes et solides, après avoir été d'abord débarrassées, par divers procédés, du parenchyme qui les entoure, puis lavées, battues et peignées comme le chanvre, sont d'un usage assez répandu en Espagne et en Algérie, où on les désigne sous le nom de *fil d'aloès;* on en fait des cordes, des filets, des nattes, des toiles d'emballage, des bourses, des pantoufles et d'autres ouvrages. On a même tenté à Paris des essais qui ont donné de bons résultats. Au Mexique, où cette plante est commune, les feuilles servent à couvrir les maisons; on les emploie aussi pour le chauffage, et leurs cendres sont excellentes pour la lessive. On fait une sorte de savon avec le suc extrait de ces mêmes feuilles.

Les Mexicains font fermenter dans des jarres de terre la sève de l'*agave* d'Amérique, et en tirent une boisson alcoolique nommée *pulque*, dont ils estiment beaucoup la saveur aigrelette. — Il existe plusieurs pieds d'*agave* au Jardin d'acclimatation de Paris.

AGAVÉ, ÉE adj. (a-ga-vé — rad. *agave*). Bot. Qui ressemble à l'agave. ‖ s. f. pl. Tribu d'amaryllidées, qui ne renferme que le genre agave.

AGAVÉ, fille de Cadmus, mère de Penthée, qu'elle déchira dans un accès de démence dont elle avait été frappée par vengeance de Bacchus, pour avoir calomnié Sémélé.

AGAVUS, fils de Priam. Il est représenté dans l'*Iliade* comme un agile danseur et un habile voleur de troupeaux.

AGDE, ch.-lieu de cant., arrond. de Béziers (Hérault); à 4 kil. de la mer; popul. aggl. 8,617 hab.; popul. tot. 9,747 hab. Cathédrale remarquable, des Xe et XIIe siècles. Ville ancienne, fondée par les Phocéens. Cabotage très-actif, école de navigation, tribunal de commerce.

AGDESTIS s. m. (ag-dè-stiss). Bot. Arbuste indigène de l'Amérique méridionale, à fleurs roussâtres.

AGDISTIS (ag-diss-tiss). Myth. Monstre hermaphrodite, né de Jupiter et du rocher Agdos.

AGDOS (ag-doss). Myth. Rocher de Phrygie, duquel Deucalion et Pyrrha détachèrent les pierres qu'ils jetèrent derrière eux pour repeupler le monde.

ÂGE s. m. (â-je — Ce mot est un de ceux qui, pour arriver à leur forme actuelle, ont subi le plus grand nombre de changements. Sa première origine est le mot grec *aiôn*, âge, lequel a servi à former les mots lat. *ævum*, *ævitas*, et, par contr. *ætas*. En passant dans la langue romane, ce dernier est devenu, par une permutation toute naturelle de dentales, *édet*, *éded*, *édé*, et s'est enfin réduit à cette double voyelle, *éé*, comme le prouvent les deux exemples suivants :

> Quant ele vient en tel *éé*
> Que nature furme beauté,
> En Bretaigne ne fu si bele
> Ne tant curteise dameisele.
> MARIE DE FRANCE.

> D'*éé* e d'anz e de jorz pleins.
> Chron. des ducs de Norm.

Il était assez difficile qu'un mot d'un si fréquent usage conservât une forme aussi concrète, incompatible avec la nature des langues néo-latines; on y ajouta donc une terminaison, et il passa par ces phases successives : *éage*, *aage* et *âge*, de sorte que le radical a complétement disparu. Pour faire mieux comprendre cette singularité de linguistique, nous dirons que ce suffixe *age*, ajouté à un radical trop élémentaire, est très-fréquent dans notre langue, surtout lorsqu'il s'agit de caractériser une idée collective : *usage* pour *us*, *nuage* pour *nue*, *dommage* pour *dam*, *visage* pour l'anc. mot *vis*, etc.). Durée ordinaire de la vie : *L'*ÂGE *de l'homme ne passe pas communément quatre-vingts ans.* (Acad.) *Gardons-nous de parler de l'*ÂGE *des premiers rois ou dieux d'Egypte : ils vivaient des douze cents ans.* (Volt.) ‖ Nombre d'années que l'on a vécu, temps qui s'est écoulé depuis la naissance jusqu'au moment où l'on parle ou dont on parle : *Fontenelle mourut à l'*ÂGE *de cent ans. La chair prend toujours plus de dureté à mesure qu'on avance en* ÂGE. (Buff.) *Le secret de leur* ÂGE *est un secret que les dames gardent inviolablement, et je crois que c'est le seul.* (Fonten.)

> Eh! quel *âge* avez-vous? Vous avez bon visage.
> RACINE.

> On a l'*âge*, après tout, qu'on porte sur son front.
> E. AUGIER.

> Certes, vous vous targuez d'un bien faible avantage,
> Et vous faites sonner terriblement votre *âge*.
> MOLIÈRE.

> C'est un étrange fait du soin que vous prenez
> A me venir toujours jeter mon *âge* au nez.
> MOLIÈRE.

> Quand on devient âgé, c'est l'ordinaire usage
> De vouloir se cacher la moitié de son *âge*.
> POISSON.

— En poésie, la vie, l'existence :

> Qu'il pouvait doucement laisser couler son *âge!*
> LA FONTAINE.

> J'ai consumé mon *âge* au sein de l'Amérique.
> VOLTAIRE.

— Chacun des différents degrés de la vie de l'homme : *Tous les* ÂGES, *tous les états changent quelque chose en nous.* (Boss.) *La modestie est de tous les temps et de tous les* ÂGES. (D'Aguess.) *Ne déplaçons pas plus les* ÂGES *que les saisons.* (J.-J. Rouss.) *Vous êtes dans l'*ÂGE *critique où l'on se détermine pour toute la vie, soit en bien, soit en mal.* (J.-J. Rouss.) *Chaque* ÂGE *a ses ressorts qui le font mouvoir.* (J.-J. Rouss.) *L'éducation est de tous les* ÂGES; *elle commence et elle finit avec nous.* (St-Marc-Gir.)

> Chaque *âge* a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
> BOILEAU.

> Ces secrets, mon enfant, ne sont point de ton *âge*.
> ALEX. DUVAL.

> De nos princes hébreux il aura le courage,
> Et déjà son esprit a devancé son *âge*.
> RACINE.

> La beauté passe,
> Le temps s'efface,
> L'*âge* de glace
> Vient à sa place.
> MOLIÈRE.

‖ Dans ce dernier sens, est souvent déterminé par un complément qui en précise le sens : *L'*ÂGE *des plaisirs. On ne pleure jamais tant que dans l'*ÂGE *des espérances.* (Rivar.) *Quarante ans est l'*ÂGE *des folies, l'*ÂGE *où l'homme veut être aimé pour lui.* (Balz.)

— Avancement dans la vie : *Une coquette oublie que l'*ÂGE *est écrit sur le visage.* (La Bruy.) *L'*ÂGE *diminue nos agréments en nous laissant nos défauts.* (Lévis.) *Ses yeux brillants jetaient ce courage et ce feu que l'*ÂGE *n'abat point.* (Balz.) *L'*ÂGE *nous flétrit en nous enlevant une certaine vérité de poésie qui fait le teint et la fleur de notre visage.* (Chateaub.)

> Vous perdez le respect; mais je pardonne à l'*âge*.
> CORNEILLE.

— Absol. et collectiv. Personnes de tout âge : *Alors commence une guerre effroyable : ni l'*ÂGE *ni le sexe ne sont épargnés.* (Lamenn.)

> ... Le fer ne connaît ni le sexe, ni l'*âge*.
> RACINE.

— Se dit aussi des animaux, en parlant du temps, du cours de leur vie, du nombre d'années pendant lesquelles ils ont vécu : *L'*ÂGE *des chevaux n'est guère que de trente ans.* (Acad.)

> Un long *âge* blanchit la carpe centenaire.
> DELILLE.

> Mais dès que le long *âge*
> Eut glacé le pauvre animal,
> La même cuisine alla mal.
> LA FONTAINE.

— Par anal., on l'applique aux végétaux : *L'*ÂGE *d'un chêne, d'un hêtre. Le peuplier le plus élevé n'est pas toujours celui qui a le plus d'*ÂGE. *Mon frère est de l'*ÂGE *du grand cocotier de la fontaine.* (B. de St-P.) ‖ Se dit aussi de la durée des monuments, des grands édifices : *L'*ÂGE *des monuments phéniciens qui nous sont parvenus est fort douteux.* (Renan.) *L'*ÂGE *archaïque est celui des plus anciens monuments.* (Renan.) ‖ En parlant des sciences, des lettres, des arts, chacun de leurs différents états, à différentes époques : *Les quatre* ÂGES *de la littérature. C'était alors, pour la peinture, l'*ÂGE *de la décadence. C'était alors le bel* ÂGE *de la géométrie.* (Volt.) ‖ Durée de certaines choses; temps où elles ont existé : *Les* ÂGES *vraiment philosophiques ont été les* ÂGES *religieux.* (E. Alaux.) *Cette époque est l'*ÂGE *glorieux de l'éloquence politique chez les Anglais.* (Villem.)

— Siècle, temps, époque, génération : *Il fut le véritable héros de son* ÂGE. *C'est le seul poëte de notre* ÂGE. *A vous entendre, vous devez être le modèle de votre* ÂGE. (Boss.) *Le genre humain d'un* ÂGE *n'est pas le genre humain d'un autre* ÂGE. (J.-J. Rouss.) *Nos* ÂGES *ne sont pas déshérités de ces âmes généreuses capables de s'immoler au bonheur public.* (Virey.) *Les* ÂGES *vont au nivellement général, mais ils ne hâtent pas leur marche à l'appel de nos désirs.* (Chateaub.) *Il offrait en lui la loyauté des anciens jours et l'aménité des mœurs du nouvel* ÂGE. (Chateaub.) *Notre* ÂGE, *si pauvre de grandes choses, n'est pas plus déshérité qu'un autre de bonnes et belles âmes.* (Renan.) *On peut retrouver, dans les différentes contrées habitées par l'homme, les* ÂGES *divers que nous voyons échelonnés dans son histoire.* (Renan.)

> Ne pourrons-nous jamais, sur l'océan des *âges*,
> Jeter l'ancre un seul jour!
> LAMARTINE.

> Moi, je rends grâce à la nature sage
> Qui, pour mon bien, m'a fait naître en cet *âge*
> Tant décrié par nos tristes frondeurs.
> VOLTAIRE.

‖ Un certain nombre, un nombre déterminé de siècles : *La durée du monde est divisée en plusieurs* ÂGES. (Acad.) *Dans ce premier* ÂGE *du monde, les hommes se laissèrent emporter à toutes sortes de désordres.* (Pasc.) ‖ Chacune des diverses périodes qui composent l'existence des peuples : *Les nations, comme les individus, ont des* ÂGES *différents; les principes qui les régissent ont des phases successives.* (Lamart.) *Les Américains n'ont point parcouru les degrés de l'*ÂGE *des peuples, ils ont laissé en Europe leur enfance et leur jeunesse.* (Chateaub.)

— Le mot *âge* entre dans un grand nombre de locutions en quelque sorte consacrées; en voici l'énumération : *Le bas âge, le jeune âge, le premier âge, l'âge tendre*, L'enfance : *Alexandre mourut laissant un frère imbécile et des enfants en* BAS ÂGE. (Boss.) ‖ *Age de raison*, Epoque où l'enfant commence à acquérir la notion du bien et du mal : *Dans l'Eglise catholique, la confession devient obligatoire à l'*ÂGE DE RAISON. ‖ *Le bel âge, la fleur de l'âge*, La jeunesse : LE BEL ÂGE *n'est qu'une fleur qui passe.* (Fén.) *Souviens-toi que* LE BEL ÂGE *n'est qu'une fleur qui sera presque aussitôt séchée qu'éclose.* (Fén.) *C'est à cette époque, si bien nommée* LA FLEUR DE L'ÂGE, *que les deux sexes éprouvent l'un vers l'autre ce besoin impérieux de se rapprocher.* (Renauld.) *Charles VIII est mort à* LA FLEUR DE SON ÂGE, *reprit le roi.* (Balz.)

> Que mon *bel âge* a fui d'un vol léger!
> MALFILATRE.

‖ *C'est un bel âge*, Se dit aussi d'un âge avancé : *Quatre-vingts ans*, C'EST UN BEL ÂGE. ‖ *Age d'homme*, Celui où le corps humain a pris tout son développement, la virilité : *Cet enfant n'arrivera pas à l'*ÂGE D'HOMME. ‖ Se dit aussi, par compar., des animaux et même des choses, mais en parlant d'une vie entièrement remplie : *On dit que la corneille vit trois* ÂGES D'HOMME. (Acad.) *Ces deux monarchies n'ont pas duré* ÂGE D'HOMME. (Villem.) ‖ *Age adulte*, Période de la vie dans laquelle le corps, après avoir acquis tout son développement, reste à l'état stationnaire. ‖ *Age nubile*, Age où l'on est physiologiquement apte à contracter mariage. Se dit principalement des jeunes filles. ‖ *Age de puberté*, Epoque à laquelle les garçons et les filles sont nubiles, où les parties génitales prennent tout leur développement : *La femme arrive plus tôt que l'homme à l'*ÂGE DE PUBERTÉ. (Acad.) ‖ *Age viril*, Age où l'homme est parvenu à toute sa force physique : *La caducité, qui suivra, nous fera regretter l'*ÂGE VIRIL.

> L'*âge viril*, plus mûr, inspire un air plus sage.
> BOILEAU.

‖ *Age mûr*, Celui où les facultés physiques, intellectuelles et morales ont acquis tout leur développement : *Le malheur pèse moins à la jeunesse qu'à l'*ÂGE MÛR. (St-Marc Gir.) *L'*ÂGE MÛR *est âpre, aride, occupé; les rivalités et les ambitions, les passions sèches nous envahissent.* (Ste-Beuve.) *L'*ÂGE MÛR *est celui des vastes et profondes connaissances.* (St-Mart.)

> L'*âge mûr*, à son tour, solstice de la vie,
> S'arrête, et sur lui-même un instant se replie.
> DELILLE.

‖ *Age critique*, Epoque de la disparition définitive des règles chez la femme. On dit aussi RETOUR D'ÂGE. ‖ *Age avancé*, La vieillesse : *On ne recueille dans un* ÂGE AVANCÉ *que ce qu'on a semé les premières années de sa vie.* (Mass.) *Il a eu dans un* ÂGE AVANCÉ *toute la vigueur de la jeunesse.* (Fléch.) *Il n'a rien d'un* ÂGE AVANCÉ *que l'expérience et la sagesse.* (J.-J. Rouss.) *Il n'est point* D'ÂGE *si* AVANCÉ *où l'on ne puisse se donner au Seigneur.* (Bridaine.) *Les entreprises difficiles ne sont pas du goût de l'*ÂGE AVANCÉ. (Poujoulat.) ‖ *Le déclin de l'âge*, Le commencement de la caducité : *Nestor, dans le* DÉCLIN DE L'ÂGE, *se plaisait trop à raconter.* (Fén.)

> Qu'il est beau d'employer le *déclin de son âge*
> Comme le grand Virgile employa son printemps!
> VOLTAIRE.

‖ *Age moyen*, La durée moyenne de la vie : *L'*ÂGE MOYEN *pour l'homme est de trente-trois ans.* ‖ *Moyen âge*, Age intermédiaire de la vie :

> Un homme de *moyen âge*,
> Et tirant sur le grison,
> Jugea qu'il était saison
> De penser au mariage.
> LA FONTAINE.

‖ *Président d'âge*, Celui qui, au moment où une assemblée se forme, la préside, parce qu'il est le plus âgé. ‖ *Etre entre deux âges*, N'être ni jeune, ni vieux : *C'est un homme* ENTRE DEUX ÂGES, *qui est encore en état de rendre une femme heureuse.* ‖ *Un certain âge*, Un âge qui touche à la vieillesse : *Il est déjà d'un* CERTAIN ÂGE. *La dévotion vient à quelques-uns, et surtout aux femmes, comme une passion ou comme le faible d'un* CERTAIN ÂGE. (La Bruy.) ‖ *Etre sur l'âge*, Etre d'un âge un peu avancé : *Quoique père de famille et déjà* SUR L'ÂGE, *il s'obstina à rester sur le pont.* (Chateaub.) ‖ *Etre sur le retour de l'âge*, Se dit de l'homme et de la femme, pour exprimer qu'on touche à la vieillesse. ‖ *Etre d'âge à, en âge de*, Avoir un âge qui permet de : *Ils assemblent les hommes* EN ÂGE DE *combattre.* (Fén.) *Il faut songer à vous établir, vous êtes* EN ÂGE DE *vous marier.* (Le Sage.) *Songez que je* SUIS D'ÂGE À *donner des conseils.* (D.-Hinard.) ‖ *Etre à un âge*, Avoir l'expérience, la raison que donne l'âge : *Nous* SOMMES À UN ÂGE, *l'un et l'autre, auquel on sait ce que parler veut dire.* (Balz.) ‖ *Etre de son âge, avoir l'esprit de son âge*, Se conduire comme il convient à l'âge que l'on a, n'avoir pas les goûts d'un autre âge :

> Qui n'a point l'*esprit de son âge*,
> De son âge a tout le malheur.
> VOLTAIRE.

‖ Se dit aussi des choses qui conviennent ou qui ne conviennent plus à la personne : *Les rubans roses* SONT DE VOTRE ÂGE. *Le bal* N'EST *plus* DE VOTRE ÂGE. ‖ *Ne pas paraître son âge*, Ne pas paraître avoir l'âge qu'on a réellement. ‖ *Bien porter son âge*, Etre encore vert, ne pas sentir le poids des années : *Il avait alors environ soixante-sept ans, et* PORTAIT *alertement* SON ÂGE. (Balz.) ‖ Cette locut. signifie aussi Avoir réellement l'âge que l'on paraît avoir : *Ce jeune homme a vingt-cinq ans, il* PORTE BIEN SON ÂGE. ‖ *D'âge en âge*, loc. adv. Successivement, de siècle en siècle, de génération en génération : *Son nom ira* D'ÂGE EN ÂGE *à la dernière postérité.* (Acad.) *Ces grandes traditions se transmettaient ainsi* D'ÂGE EN ÂGE. (Boss.)

> Que votre nom soit chanté *d'age en age;*
> Qu'il soit toujours l'objet de nos accents.
> Cantique.

— *Age du lait*, Temps écoulé depuis les couches d'une nourrice : *Quel* ÂGE *a votre* LAIT? *Je ne sais si l'on ne devrait pas faire un peu plus d'attention à l'*ÂGE DU LAIT. (J.-J. Rouss.)

— Chronol. *Age du monde*, Temps qui s'est écoulé depuis que le monde est créé : *L'*ÂGE DU MONDE, *selon la tradition de l'Eglise catholique, est de cinq mille huit cent soixante-huit ans. On parlait un jour de l'antiquité du monde dans un repas où se trouvait Voltaire; il écouta paisiblement tous les convives, et termina la dispute par ce mot : « Pour moi, dit-il, je crois que le monde ressemble à une vieille coquette qui déguise son* ÂGE. »

— *Cheval de bon âge*, Qui n'est ni trop jeune, ni trop vieux. ‖ *Cheval hors d'âge*, Qui n'a plus aux dents les marques par lesquelles on reconnaît l'âge des chevaux.

— Relig. chrét. *Age de la loi de nature*, Temps qui s'est écoulé depuis Adam jusqu'à Moïse. ‖ *Age de la loi*, Celui qui s'est écoulé depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ. ‖ *Age de la loi de grâce*, Celui qui s'est écoulé depuis Jésus-Christ jusqu'aujourd'hui.

— *Moyen âge*, Période historique placée entre les temps anciens et les temps modernes; c'est le temps qui s'est écoulé depuis 395 jusqu'en 1453, c'est-à-dire depuis la division de l'empire romain en empire d'Orient et en empire d'Occident, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II : *Le peuple ne mangeait pas la moitié de son besoin durant les guerres d'invasion du* MOYEN ÂGE. (Volt.) *Le* MOYEN ÂGE *n'est pas l'école du style proprement dit, mais c'est le temps de l'expression pittoresque, de la pénitence naïve, de l'invention féconde.* (Chateaub.) *Après avoir blasphémé, dédaigné le* MOYEN ÂGE, *on se met aujourd'hui à l'étudier avec ardeur, avec passion.* (V. Cousin.) *L'Eglise catholique était l'âme et la lumière du* MOYEN ÂGE, *le bienfaisant contre-poids de la fortune et de la puissance, le refuge toujours, et quelquefois le marchepied de la pauvreté fière et du mérite roturier.* (V. Cousin.) *Le* MOYEN ÂGE *est pour les temps modernes ce que l'âge héroïque était pour l'antiquité.* (Renan.)

— Astron. *Age de la lune*, Nombre de jours écoulés depuis l'époque de la dernière nouvelle lune jusqu'à celui dont il s'agit, et qui se détermine à l'aide de l'épacte de l'année.

— Jurispr. Nombre d'années requis par les lois pour certains actes, pour certaines fonctions de la société civile : *Tous les peuples civilisés ont eu des lois qui précisaient l'*ÂGE *auquel les citoyens prenaient place dans la cité, et devenaient capables des actes de la vie civile.* (Encycl.) *Saladin réfléchissait beaucoup, parlait peu, repoussait tous les plaisirs, et ne voyait arriver qu'avec peine le moment où son* ÂGE *le forcerait à prendre les armes.* (Mme Cottin.) ‖ *Dispense d'âge*, Autorisation de faire une chose, d'exercer certains droits avant l'âge prescrit par les lois. La majorité n'arrive qu'à vingt et un ans en France, mais le conseil de famille peut émanciper un jeune homme à l'âge de dix-huit ans.

— Eaux et for. *Age d'un bois, d'un taillis*, Temps qui s'est passé depuis la dernière coupe. ‖ *Age d'un arbre*, Nombre d'années de sa pousse, que l'on reconnaît à la quantité de cercles que présente sa coupe transversale. — Pour les arbres fruitiers, l'*âge* se reconnaît aux bourrelets placés aux différentes tailles.

— Géol. *Age des terrains*, Epoques présu-